



PRÉFET DE LA COTE D'OR

DIRECTION DEPARTEMENTALE DELEGUEE DE LA COHESION SOCIALE

Service «jeunesse, sports et vie associative »
Grefe des associations
Cité Dampierre
6 rue Chancelier de l'Hospital
C.S. 15381
21053 DIJON cedex
Tél : 03 80 68 31 00

MODIFICATIONS DE STATUTS

Dans le cas de changement d'un ou de plusieurs articles des statuts (y compris le siège social)

PIECES A FOURNIR

- L'imprimé cerfa n° 13972*02 dûment complété

Les modifications portant sur le titre, l'objet ou le siège social peuvent faire l'objet, si vous le souhaitez d'une publication au Journal Officiel. Les frais de publication (31 euros) seront à régler directement aux services du Journal Officiel à réception de la facture. Merci de cocher la case correspondante (page 3 de l'imprimé ci-joint).

- 1 exemplaire original des **nouveaux statuts (prenant en compte les modifications) datés et signés par deux dirigeants minimum. Veillez à en conserver un double**

Les coordonnées personnelles des dirigeants ne doivent pas y figurer, seules les fonctions sont requises (exemple : 1 président, 1 secrétaire, 1 trésorier)

- 1 exemplaire du **compte-rendu (signé par au moins un dirigeant)** de la réunion lors de laquelle a été décidée cette modification
- 1 **enveloppe affranchie à 20 grammes pour l'envoi du récépissé** libellée à l'adresse personnelle d'un dirigeant de préférence.